

# ASSEMBLEE GENERALE

## ORDINAIRE



### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARAPL GRAND OUEST ORGANISE :

**Son assemblée générale ordinaire annuelle le 23 juin 2021 à 17 h 30  
à huis clos avec vote à distance ou par procuration**

#### **Ordre du jour :**

- 1/ Approbation du rapport moral présenté par le Président Jean-Paul EYRAUD,
- 2/ Approbation du rapport financier présenté par le Trésorier, du rapport établi par le censeur et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, quitus aux administrateurs,
- 3/ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- 4/ Approbation du rapport établi par le Censeur faisant apparaître le montant des sommes allouées par l'association par administrateur bénéficiaire. Approbation du montant et de l'emploi des sommes versées à l'association Maison des Professions Libérales du Grand Ouest,
- 5/ Fixation du montant des indemnités forfaitaires versées aux administrateurs au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2021,
- 6/ Ratification de la désignation, au titre du 1<sup>er</sup> collège, des administrateurs représentant les Organisations Professionnelles (art. 18 des statuts),
- 7/ Election, au titre du 2<sup>ème</sup> collège, des administrateurs représentant les membres adhérents (art. 18 des statuts),
- 8/ Ratification de la prorogation du délai de dépôt des candidatures des membres associés ou agréés aux fonctions d'administrateur. Election, au titre du 3<sup>ème</sup> collège, des administrateurs représentant les membres associés ou agréés, cooptés par le Bureau (art. 18 des statuts),
- 9/ Délégation de pouvoirs en vue des formalités,
- 10/ Questions diverses.

Les documents se rapportant à la présente assemblée sont tenus à la disposition des Adhérents au siège social de l'association ou via leur espace personnel et sécurisé (extranet adhérents).

Conformément à nos statuts, un poste d'administrateur reste à pourvoir dans le collège des adhérents (2<sup>nd</sup> collège).  
Les candidatures peuvent nous parvenir jusqu'au 23 juin 2021 à 12 h.



107 avenue Henri Fréville  
35200 RENNES

Tél : 02 99 53 60 70